

Déclaration des participants au Forum Alternatif Mondial de l'Eau™

Dossier de la rédaction de H2o
March 2012

En tant que membres du Mouvement pour l'Eau Bien Commun, les participants au Forum Mondial Alternatif de l'Eau de Marseille, rappellent partager une vision commune de l'eau, considérée comme un bien commun et non comme une marchandise. Ils saluent à cet effet les victoires obtenues par le mouvement : la reconnaissance par les Nations unies du droit à l'eau potable et à l'assainissement en tant que « droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie » (résolution 64/292), l'inscription de ce droit dans les Constitutions de plusieurs États d'Amérique du Sud et d'Afrique, le succès du référendum italien contre la privatisation de la gestion de l'eau, ainsi que la remunicipalisation de l'eau à Paris, Buenos Aires, Atlanta et dans de nombreuses autres villes du monde, enfin les premières décisions de justice qui mettent en application le droit humain à l'eau. Elle appelle aussi l'Assemblée générale des Nations unies à organiser un Forum mondial et démocratique de l'eau, en octobre 2014, afin d'obtenir des États l'engagement devant la communauté internationale de mettre en application le droit humain à l'eau et à l'assainissement. Les systèmes publics de gestion de l'eau et d'assainissement devront être financés par le biais d'une fiscalité progressive, des taxes nationales et internationales sur les transactions financières et grâce à une affectation des dépenses militaires. La déclaration défend les droits des peuples autochtones ainsi que les droits des femmes et préconise de valoriser les pratiques et les savoirs traditionnels et coutumiers, essentiels pour la construction d'alternatives au système de valeurs dominant, régi par la seule logique économique.

Elle condamne l'extractivisme (l'exploitation des biens naturels à échelle industrielle) sous toutes ses formes, et en particulier les projets d'extraction de minerais et d'hydrocarbures et la complaisance des institutions financières internationales et des gouvernements qui soutiennent et appliquent ce modèle de développement et appelle à la création d'une Cour pénale internationale sur les délits environnementaux. Devront être garantis la préservation et l'intégrité du cycle de l'eau dans le cadre de la reconnaissance des droits des écosystèmes et des espèces à exister, à s'épanouir et à se reproduire.

Les participants s'engagent à poursuivre la construction de réseaux et de nouvelles alliances sociales, élargissant et approfondissant nos liens avec les mouvements populaires et citoyens qui luttent pour la souveraineté alimentaire, la démocratie, la justice sociale et écologique. Ils s'engagent également à impliquer les autorités locales et les parlementaires qui sont déterminés à défendre l'eau comme un bien commun et à affirmer le droit à l'eau douce pour tous les êtres humains, la nature et ses autres habitants. Ils encouragent tous les services publics et les communautés d'usagers de l'eau à se rassembler et à créer des associations nationales et des réseaux régionaux.

FAME 2012 - Déclaration finale des participants